

S.T. Dupont
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 26 213 977,80 euros

Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse

75014 Paris

R.C.S. Paris 572 230 829



RAPPORT SEMESTRIEL
AU
30 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

1.	RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2018-2019 -----	3
1.1.	Faits marquants -----	3
1.2.	Evolution des résultats consolidés -----	4
1.3.	Chiffre d'affaires-----	4
1.4.	Autres composantes de l'exploitation-----	5
1.5.	Evénements postérieurs à la clôture -----	6
2.	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES -----	7
2.1.	Compte de résultat consolidé -----	7
2.2.	Bilan consolidé -----	8
2.3.	Tableau des Flux de Trésorerie-----	9
2.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés -----	10
2.5.	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés -----	10
2.5.1.	Principes comptables-----	10
2.5.2.	Information sectorielle -----	15
2.5.3.	Ecarts d'acquisition-----	17
2.5.4.	Immobilisations incorporelles -----	18
2.5.5.	Immobilisations corporelles -----	19
2.5.6.	Actifs financiers -----	20
2.5.7.	Stocks et en-cours -----	20
2.5.8.	Autres créances -----	21
2.5.9.	Trésorerie et équivalents de Trésorerie-----	21
2.5.10.	Capitaux propres -----	21
2.5.11.	Provisions et passifs éventuels -----	21
2.5.12.	Emprunts et dettes financières -----	22
2.5.13.	Autres passifs courants -----	25
2.5.14.	Impôts courants -----	25
2.5.15.	Coût de l'endettement financier -----	25
2.5.16.	Résultat par action -----	25
2.5.17.	Autres produits et charges -----	26
2.5.18.	Transactions avec des parties liées -----	26
2.5.19.	Financement de l'exploitation -----	26
2.5.20.	Instruments dérivés -----	26
3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE (PERIODE DU 1ER AVRIL 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018) -----	27
4.	ATTESTATION DU RESPONSABLE -----	28

1. Rapport d'activité du premier semestre 2018-2019

1.1 Faits marquants

❖ Lancements de nouveaux produits

- **Stylos**

Les nouveaux D-Initial, modèles d'instruments à écrire plus contemporains, hommage au premier stylo « Le classique », enregistrent une très bonne performance du fait notamment d'un positionnement prix attractif.

- **Briquets**

E-Slim, le premier briquet électrique de luxe sans gaz, à filament amovible, a été lancé.

« The Wand », est un allume-bougies exceptionnel en forme de baguette magique. Lancé début septembre, il a été bien accueilli par les marchés.

- **Partenariats & Thématiques**

Les 2 éditions limitées « James Bond » et « Picasso » ont connu un beau succès qui a donné lieu pour chacune à une deuxième version à venir au second semestre 2018-2019.

Les thématiques « Firehead » et « Firelines » fonctionnent de façon positive.

❖ Fonds de commerce avenue Montaigne

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Société avait entamé des négociations avec le bailleur de la boutique sise 58, avenue Montaigne à Paris afin d'être indemnisée du non-renouvellement de son droit au bail. Le 26 février 2018, les parties avaient signé un protocole d'accord prévoyant le versement par le bailleur, au moment de la sortie effective des locaux d'une indemnité globale d'éviction.

Conformément aux normes fiscales en vigueur, la Société s'était acquittée de l'impôt dû au titre de cette indemnité d'éviction au cours de l'exercice 2017-2018 et avait comptabilisé une dotation exceptionnelle aux amortissements des agencements et installations de la boutique Montaigne à hauteur de 133 milliers d'euros.

Enfin, en prévision de la sortie de ce point de vente contre paiement par le bailleur d'une indemnité d'éviction, le pool bancaire a accepté en janvier 2018 de substituer au nantissement du fonds de commerce une garantie d'un montant équivalent celui de l'indemnité (nette de son imposition) lorsque S.T. Dupont quittera ces locaux.

Au cours du premier semestre 2018, l'indemnité d'éviction d'un montant de 5,5 millions d'euros a été comptabilisée au compte de résultat en « Autres produits » (voir Note 2.5.17). La partie garantie au profit du pool bancaire (4,5 millions d'euros) figure au bilan en « Actifs financiers » (voir Note 2.5.6).

La valeur résiduelle des agencements et installations ainsi que du mobilier a été dépréciée au 30 septembre 2018 à hauteur de 404 milliers d'euros.

❖ Ouverture d'un nouveau point de vente situé rue de la Paix à Paris

A la suite de la sortie de la boutique de la rue Montaigne intervenue en juillet 2018, la Société a ouvert un nouveau point de vente situé Rue de La Paix à Paris.

❖ Ecart d'acquisition de la société S.T.D Marketing (Hong-Kong)

Au 30 septembre 2018, dans le cadre de la norme IAS 36, l'évolution du contexte économique a conduit la Société à réaliser un test de valeur sur l'écart d'acquisition de la société S.T.D. Marketing Hong-Kong.

Ce test a conduit à la dépréciation complète de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing Hong-Kong d'un montant de 1,2 million d'euros ainsi que des actifs nets de la filiale à hauteur de 147 milliers d'euros.

Le détail des hypothèses opérationnelles du test de valeur est présenté en note 2.5.3.

❖ Plan de Départs Volontaires

En septembre 2017, après avoir consulté les représentants du personnel, le Groupe a annoncé la mise en place d'une restructuration sous la forme d'un plan de départs volontaires. Au 30 septembre 2018, plus aucune personne n'est concernée par le Plan de Départ volontaire.

❖ S.T Dupont Korea

La Société S.T. Dupont Korea est opérationnelle depuis le 1^{er} avril 2018.

❖ S.T Dupont Singapour

La Société S.T. Dupont Distribution Pte Ltd (Singapour) a cessé ses opérations de distribution au 31 juillet 2018.

1.2. Evolution des résultats consolidés

Les principaux éléments concernant l'activité du premier semestre de l'exercice peuvent se résumer ainsi :

(En millions d'euros)	SEMESTRE 1		
	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Consolidé			
Ventes	23,7	25,1	(1,4)
Marge Brute	13,2	14,4	(1,2)
	%	55,8%	57,4%
			(1,6pts)
Frais généraux	(16,2)	(17,0)	0,8
Résultat Opérationnel (hors royalties)	(3,0)	(2,6)	(0,3)
Royalties	2,5	2,2	0,3
Perte de valeur sur actifs (IAS 36)	(1,4)	0,0	(1,4)
Autres Produits et Charges	4,9	(1,2)	6,1
Résultat Opérationnel	3,0	(1,7)	4,7
Résultat financier	(0,5)	(0,7)	0,2
Impôts	(0,2)	(0,2)	0,0
RESULTAT NET	2,3	(2,6)	4,9
Endettement financier net	8,0	4,6	3,4

1.3. Chiffre d'affaires

❖ Évolution du chiffre d'affaires par zone géographique

(En millions d'euros)	SEMESTRE 1			Variation	
	30/09/2018	30/09/2017	Variation totale	Organique	Effet de change
France	3,3	3,1	9,4%	9,4%	0,0%
Europe Distribution contrôlée (hors France)	3,2	3,2	1,1%	1,2%	(0,1%)
Asie Distribution Contrôlée	5,9	6,2	(4,4%)	(1,8%)	(2,6%)
Total Distribution contrôlée	12,5	12,5	0,4%	1,7%	(1,3%)
Agents et Distributeurs	11,2	12,6	(11,0%)	(10,3%)	(0,7%)
TOTAL PRODUITS	23,7	25,1	(5,3%)	(4,4%)	(0,9%)

Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires Produits du groupe diminue de -5,3% sur le premier semestre, avec un effet de change défavorable de -0,9% lié principalement à l'évolution des monnaies asiatiques notamment le Hong-Kong Dollar.

La distribution contrôlée est en augmentation de +0,4% dont -1,3% d'effet de change.

Les bonnes performances sont principalement enregistrées en France grâce au développement de l'activité cadeaux d'affaires, ainsi que sur les marchés allemand et suisse. A l'inverse le Japon a connu un 1^{er} semestre 2018/2019 difficile, pénalisé par la baisse des ventes aux grossistes et la volonté de réduire les ventes discount.

Le canal Agents et Distributeurs est en recul de -10,3% en organique. La progression du marché américain ne permet pas de compenser les difficultés rencontrées au Moyen-Orient et en Russie.

❖ Évolution du chiffre d'affaires par Ligne de Produits

En millions d'euros	SEMESTRE 1			Variation	
	30/09/2018	30/09/2017	Variation totale	Organique	Effet de change
Briquets et stylos	14,5	15,7	(7,8%)	(6,7%)	(1,1%)
Maroquinerie, Accessoires et PAP	9,2	9,3	(1,3%)	(0,5%)	(0,8%)
TOTAL PRODUITS	23,7	25,1	(5,3%)	(4,4%)	(0,9%)

Au 1^{er} semestre 2018/2019 les deux principales lignes de produits sont en baisse (-6,7% en organique).

Les bonnes performances des nouveaux produits de la gamme Briquets (Le Grand S.T. Dupont, E-slim) et de la gamme Stylos (D-Initial) ne permettent pas de compenser le recul des autres produits.

Les briquets sont en perte de vitesse en Corée, en Chine et au Moyen-Orient, les stylos essentiellement au Moyen-Orient.

L'ensemble Maroquinerie, Accessoires et Prêt-à-Porter est en légère décroissance organique (-0,5%) grâce au développement de l'activité cadeaux d'affaires et aux lancements sur les ceintures (ligne Atelier et Auto-Lock) qui ont partiellement compensé le ralentissement des ventes sur les lignes D « Soft Diamond Grain », D Slim, Ateliers et Iconic.

Les ventes Accessoires sont en recul principalement au Moyen-Orient, tandis que la Maroquinerie est en légère croissance en France et en Corée.

1.4. Autres composantes de l'exploitation

❖ Marge brute

Le taux de marge brute s'établit à 55,8% contre 57,4% l'année dernière, soit une variation nette de -1,6 point s'expliquant par une reprise de provision au 30 septembre 2017 liée à la sous-activité sur l'exercice précédent.

❖ Frais généraux

L'ensemble des frais généraux est en baisse de -0,8 million d'euros soit une économie de 4,7% par rapport à septembre 2017 : diminution des frais commerciaux (-0,4 million d'euros) et des frais administratifs (-0,5 million d'euros), tandis que les frais de communication sont stables.

❖ Royalties

Les royalties augmentent de +0,3 million d'euros soit +11,5%.

❖ Autres produits et charges et éléments non récurrents

Les autres produits et charges incluant la perte de valeur sur actifs ressortent à 3,5 millions d'euros correspondant principalement :

- . à l'indemnité d'éviction perçue dans le cadre du non-renouvellement du bail de la boutique avenue Montaigne, nette de la dépréciation anticipée des agencements (5,0 millions d'euros) ;
- . à la dépréciation complète de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing et des actifs nets de la filiale (-1,4 million d'euros).

Au 30 septembre 2017, les autres produits et charges s'élevaient à - 1,2 million d'euros et intégraient principalement une provision pour restructuration d'un montant de -1,1 million d'euros afin de faire face à l'annonce de la mise en place d'un plan de départs volontaires en France. Ce plan est totalement clos au 30 septembre 2018.

❖ Résultat opérationnel

De ce qui précède, le résultat opérationnel est positif sur le premier semestre, à 3,0 millions d'euros contre -1,7 million d'euros au 30 septembre 2017, soit une amélioration de +4,7 millions d'euros d'une période à l'autre.

❖ Résultat financier

Il s'établit à -0,5 million d'euros, une amélioration de +0,2 million d'euros par rapport au 30 septembre 2017. Les frais financiers nets représentent une charge de 0,2 million d'euros, et les impacts de change s'élèvent à -0,3 million d'euros.

❖ **Résultat net**

Le résultat net est positif à 2,3 millions d'euros, contre -2,6 millions d'euros au 30 septembre 2017.

❖ **Flux de Trésorerie**

Au 30 septembre 2018, la trésorerie nette consolidée ressort à +3,9 millions d'euros contre +4,8 millions d'euros au 31 mars 2018.

La capacité d'autofinancement de la période ressort à -0,7 million d'euros au 30 septembre 2018 contre -0,2 million d'euros au 31 mars 2018.

La variation positive du besoin en fonds de roulement d'exploitation a entraîné une consommation de trésorerie de -4,6 millions d'euros sur le premier semestre de l'année. Cette consommation s'explique notamment par plusieurs facteurs :

- L'augmentation des stocks depuis le début de l'exercice impacte la trésorerie à hauteur de -1,8 million d'euros,
- L'augmentation des créances clients (impact de -1 million d'euros) est principalement due au décalage de paiement d'un client,
- L'augmentation des dettes fournisseurs se traduisent par un impact positif de 0,7 million d'euros,
- La variation des autres dettes et autres créances ont un impact négatif de 2,6 millions d'euros.

Les investissements de la période se sont élevés à -1,9 million d'euros et se répartissent en investissements informatiques, industriels et commerciaux. Les investissements informatiques s'élèvent à 1,1 million et concernent essentiellement la mise en œuvre du nouvel ERP.

Les flux de trésorerie liés au financement ressortent à +4,8 millions d'euros contre -4,5 millions d'euros au 31 mars 2018.

Ils correspondent :

- aux tirages d'une ligne destinée à financer les investissements (+2,5 millions d'euros), d'une ligne Revolving (1,5 million d'euros) ainsi que d'autres prêts à court terme (+2,2 millions d'euros)
- aux remboursements périodiques des emprunts contractés par la Société (1,4 million d'euros)

S.T. Dupont SA a perçu une indemnité d'éviction pour le magasin de l'avenue Montaigne égale à 5,5 millions d'euros. Cette indemnité d'éviction a été donnée en garantie à hauteur de 4,5 millions d'euros aux prêteurs du crédit syndiqué signé en juillet 2017 en remplacement du nantissement du droit au bail dont ils bénéficiaient en garantie de ce même crédit. L'impact positif de cette indemnité sur la trésorerie du groupe se monte donc à 1 million d'euros après déduction des sommes nanties.

❖ **Endettement financier net**

L'endettement financier net au 30 septembre 2018 ressort à 8,0 millions d'euros contre 1,8 million d'euros au 31 mars 2018.

1.5. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

2. Comptes consolidés semestriels résumés

2.1. Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2018	31/03/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires net « produits »		23 705	54 653	25 074
Coûts des ventes		(10 480)	(23 835)	(10 698)
Marge brute		13 226	30 818	14 376
Frais de communication		(1 444)	(3 000)	(1 399)
Frais commerciaux		(7 002)	(14 758)	(7 399)
Frais généraux et administratifs		(7 731)	(16 023)	(8 218)
Résultat opérationnel courant (hors royalties)		(2 952)	(2 963)	(2 640)
Royalties		2 476	4 627	2 220
Autres charges	2.5.17	(640)	(1 655)	(1 244)
Autres produits	2.5.17	5 500	0	0
Perte de valeur sur actifs (IAS36)	2.5.17	(1 356)	(111)	0
Résultat opérationnel		3 029	(101)	(1 664)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2.5.15	7	9	7
Coût de l'endettement financier brut	2.5.15	(201)	(367)	(170)
Coût de l'endettement financier net	2.5.15	(194)	(358)	(162)
Autres produits et charges financiers	2.5.15	(351)	(508)	(573)
Résultat avant Impôt		2 484	(967)	(2 400)
Charges d'impôt sur le résultat		(217)	(1 897)	(211)
RESULTAT NET		2 267	(2 865)	(2 611)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		2 267	(2 865)	(2 611)
RESULTAT NET – INTERETS MINORITAIRES		-	-	-
Résultat net par action (en euros)	2.5.16	0,004	(0,005)	(0,005)
Résultat net dilué par action (en euros)	2.5.16	0,004	(0,005)	(0,005)

Etat du résultat global

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018	30/09/2017
Résultat net :	2 267	(2 865)	(2 611)
-	-	-	-
Autres éléments du résultat global :	606	(1 051)	(656)
<i>Elément faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat</i>			
Variation de la réserve de conversion	545	(1 173)	(726)
Couverture des taux d'intérêts	2	16	5
<i>Elément ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat</i>			
Gains et pertes actuariels relatifs aux engagements de retraite	59	106	65
RESULTAT GLOBAL	2 873	(3 916)	(3 267)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

2.2. Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)	Notes	30/09/2018	31/03/2018
Actif non courant			
Ecart d'acquisition	2.5.3	2 439	3 593
Immobilisations incorporelles (nettes)	2.5.4	4 175	3 179
Immobilisations corporelles (nettes)	2.5.5	10 623	11 182
Actifs financiers	2.5.6	6 086	1 569
Impôts différés		-	-
Total de l'actif non courant		23 324	19 522
Actif courant			
Stocks et en-cours	2.5.7	17 067	15 185
Créances clients		12 285	11 304
Autres créances	2.5.8	5 592	5 243
Impôts courants		863	1 058
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.9	3 872	4 804
Total de l'actif courant		39 680	37 594
TOTAL DE L'ACTIF		63 004	57 117
PASSIF (En milliers d'euros)	Notes		
Capitaux propres- part du Groupe			
Capital	2.4	26 214	26 214
Prime d'émission, de fusion et d'apport	2.4	9 286	9 286
Réserves	2.4	(7 803)	(5 000)
Réserves de conversion	2.4	1 326	782
Résultat net- Part du Groupe		2 267	(2 865)
Total capitaux propres - part du groupe		31 291	28 418
Total capitaux propres - part des intérêts ne conférant pas le contrôle			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	2.5.12	4 179	3 060
Emprunts sur location financement (à plus d'un an)	2.5.12	44	36
Impôts différés		-	-
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages	2.5.11	4 460	4 527
Total des passifs non courants		8 683	7 623
Passifs courants			
Fournisseurs*		9 289	8 495
Autres passifs courants*	2.5.13	5 693	7 193
Impôts courants	2.5.14	43	1 001
Provisions pour risques et charges	2.5.11	371	828
Emprunts et dettes financières	2.5.12	7 588	3 515
Emprunts sur location financement (à moins d'1 an)	2.5.12	45	44
Total des passifs courants		23 029	21 076
TOTAL DU PASSIF		63 004	57 117

*Les provisions relatives aux fournisseurs d'exploitation, auparavant classées sur la ligne « Autres passifs courants », sont désormais présentées au sein de la ligne « Fournisseurs ». Les soldes publiés au 31 mars 2018 ont été retraités en conséquence. Au 30 septembre 2018, les provisions relatives aux fournisseurs s'élèvent à 2,3 millions d'euros, contre 2,5 millions d'euros au 31 mars 2018.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

2.3. Tableau des Flux de Trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
I - Activités Opérationnelles		
Résultat net après impôts	2 267	(2 865)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	1 175	2 200
Perte de valeur (IAS 36)	1 356	111
Variation des provisions	(387)	(365)
Pertes (gains) latents	1	(4)
Charge nette d'intérêts	194	358
Plus ou moins-values de cession	209	382
Autres **	(5 500)	-
Capacité d'autofinancement	(683)	(182)
Variation des stocks et en-cours	(1 754)	606
Variation des clients et comptes rattachés	(961)	(125)
Variation des autres créances	(146)	(180)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés*	732	(510)
Variation des autres dettes*	(2 481)	2 954
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(4 611)	2 745
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	(5 294)	2 563
II – Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 140)	(1 607)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(743)	(1 065)
Acquisition d'autres immobilisations financières	(5)	(95)
Besoin de trésorerie (investissements)	(1 888)	(2 767)
Cessions d'autres immobilisations incorporelles **	1 000	-
Cessions d'autres immobilisations financières	26	45
Désinvestissements	1 026	45
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(862)	(2 722)
III – Activités de financement		
Emissions d'emprunts et dettes financières	6 207	2 500
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(1 221)	(6 713)
Intérêts payés	(150)	(312)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	4 836	(4 525)
Effets de la variation des cours de change	388	(356)
Variation nette de la trésorerie	(931)	(5 041)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 804	9 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 872	4 804
Variation nette de la trésorerie	(931)	(5 041)

*Les provisions relatives aux fournisseurs d'exploitation, auparavant classées sur la ligne « Autres passifs courants », sont désormais présentées au sein de la ligne « Fournisseurs » (Cf. paragraphe 2.2). Les variations publiées au 31 mars 2018 ont été retraitées en conséquence. Au 30 septembre 2018, les variations liées aux provisions relatives aux fournisseurs s'élevaient à 0,2 million d'euros, contre (1) million d'euros au 31 mars 2018.

**Relatif à l'indemnité d'éviction perçue à la suite du non-renouvellement du bail de la boutique de l'avenue Montaigne (5,5 millions d'euros). Une partie de cette indemnité, à hauteur de 4,5 millions d'euros a été apportée en garantie du crédit syndiqué (voir Note 2.5.6 et Note 2.5.17).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves et résultats cumulés	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres consolidés
Au 31/03/2017	524 279 556	26 214	9 286	(3 721)	556	32 336
Résultat de la période				(2 611)		(2 611)
Autres éléments du résultat global					(656)	(656)
Au 30/09/2017	524 279 556	26 214	9 286	(6 332)	(100)	29 070
Résultat de la période				(253)		(254)
Autres éléments du résultat global					(395)	(395)
Au 31/03/2018	524 279 556	26 214	9 286	(6 585)	(495)	28 418
Résultat de la période				2 267		2 267
Autres éléments du résultat global					606	606
Au 30/09/2018	524 279 556	26 214	9 286	(4 318)	111	31 291

2.5. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T. Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La société-mère du Groupe est S.T. Dupont S.A., 92, Bd du Montparnasse, Paris. La maison-mère ultime du Groupe est la société BroadGain Investments Ltd. Celle-ci est basée à Hong-Kong et est elle-même détenue par un trust dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille.

La société S.T. Dupont est cotée sur Euronext Paris S.A (Compartiment C).

Le 12 décembre 2018, le Directoire a arrêté les comptes consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2018.

2.5.1. Principes comptables

❖ Cadre général

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe S.T. Dupont au 30 septembre 2018 sont établis en conformité avec la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2018 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et en relation avec les nouvelles normes et amendements de normes applicables de manière obligatoire pour l'exercice 2018-2019.

Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés d'application obligatoire au 30 septembre 2018 :

Textes adoptés par l'Union Européenne :

- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée ;
- Amendement à IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Amendement à IAS 40 – Transferts des immeubles de placement ;
- Améliorations annuelles du cycle 2014-2016 des IFRS ;
- Amendements à IFRS 4 – Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas d'impact pour le Groupe.

- IFRS 9 - Instruments financiers

La norme IFRS 9 Instruments financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, remplace IAS 39. Elle introduit de nouvelles exigences relatives à la classification et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

- *Classification et évaluation des actifs et passifs financiers*

Chaque catégorie d'actifs financiers a été classée en fonction du modèle de gestion appliqué par le Groupe à ces actifs, conformément au test de SPPI (*Solely Payments of Principal and Interest*).

Le reclassement des instruments financiers dans les catégories d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur leurs bases d'évaluation respectives.

La norme IFRS 9 a conservé l'essentiel des dispositions d'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers qui demeurent principalement évalués au coût amorti, à l'exception de cas spécifiques pour lesquels le Groupe n'est pas concerné.

- *Dépréciation des actifs financiers*

Au 1er avril 2018, la direction a examiné et évalué les actifs financiers du Groupe, en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. Aucun impact n'a été identifié.

- *Comptabilité de couverture*

Conformément aux mesures de transition proposées par IFRS 9, le Groupe a appliqué les dispositions en matière de comptabilité de couverture de manière prospective à compter de sa date de première application pour le Groupe, soit le 1er avril 2018.

Les opérations du Groupe qualifiées comme entrant dans le périmètre d'application de la comptabilité de couverture sous IAS 39 le sont également sous IFRS 9 et aucun rééquilibrage des relations de couverture n'a été nécessaire au 1er avril 2018. Les relations de couvertures restent effectives sous IFRS 9. Aucun impact n'a été identifié.

Les nouvelles méthodes comptables sont décrites à la note a) sur les « *Méthodes comptables* ».

- IFRS 15 et Clarification d'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Le Groupe a adopté, à partir du 1er exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018, la norme IFRS 15. Compte tenu de l'absence d'impact lié à l'application de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les données comparatives. En conséquence, les données des exercices antérieurs sont présentées conformément aux méthodes comptables appliquées précédemment, telles que présentées dans le document de référence 2017-2018.

Les nouvelles méthodes comptables sont décrites à la note b) sur les « *Méthodes comptables* ».

Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires au 30 septembre 2018 et non adoptés par anticipation par le groupe :

Textes adoptés par l'Union Européenne :

- IFRS16 - Contrats de locations : la norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit pour la première fois pour S.T. Dupont pour les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2019. La norme IFRS 16 modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. La nouvelle norme impose un mode de comptabilisation unique des contrats de location par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours. Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement), les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements liés aux contrats de location simple, mentionnées en note 6.5.27 du Document de référence 2017-2018, pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16 ;
- Amendement à IFRS9 : Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ; cet amendement sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Textes non adoptés par l'Union Européenne :

- Amendement à IAS28 : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises, cet amendement serait applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 ;
- Amendement à IAS19 : Modification, réduction ou liquidation, cet amendement serait applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 ;
- Améliorations annuelles du cycle 2015-2017 des IFRS ;
- Modifications apportées aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS, cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020 ;
- Interprétation IFRIC 23 sur l'incertitude des paiements de l'imposition du revenu : cette interprétation sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 ;
- Amendement à IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ; cet amendement serait applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Le Groupe estime que les normes, interprétations et amendements déjà adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur à ce jour seront sans incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Enfin, aucune norme ou interprétation publiée au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) à la date du 30 septembre 2018 et d'application optionnelle pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 n'a été appliquée par anticipation.

❖ Méthodes comptables

À la suite de la première application d'IFRS 9 - Instruments financiers et IFRS 15 et Clarification d'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients, les notes suivantes présentées dans les états financiers consolidés au 31 mars 2018 sont modifiées :

- Note 6.5.2.10 - Instruments financiers (voir a) ci-dessous) ;
- Note 6.5.22 - Constatation des produits (voir b) ci-dessous).

a) Instruments financiers

- *Actifs financiers*

Les actifs financiers définis par la norme IFRS 9 comprennent trois catégories : des actifs financiers évalués au coût amorti, des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (JVOCI) et des actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat net (JVPL).

La classification à retenir dépend du modèle économique ayant été choisi par le Groupe pour la gestion de ses actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels desdits actifs.

- *Actifs financiers évalués au coût amorti*

Ces actifs financiers sont détenus en vue de la perception de flux de trésorerie contractuels. Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, généralement le prix de transaction. Ultérieurement, s'ils ne font pas l'objet d'une opération de couverture, ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils correspondent principalement aux éléments de bilan suivants : prêts, dépôts et cautionnements, créances clients, autres créances et avances fournisseurs.

- *Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (JVOCI)*

Les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global sont des actifs financiers détenus à la fois à des fins de perception de flux de trésorerie contractuels et à des fins de cession. Ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Seuls les intérêts ou dividendes perçus ainsi que les variations de juste valeur provenant de la variation du taux de change sont reconnues au compte de résultat.

La juste valeur des titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des autres éléments du résultat global (directement en capitaux propres). Lors de la sortie de l'actif financier du bilan, les variations de juste valeur sont recyclées dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Les titres de participation de sociétés non consolidées sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

- *Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (JVPL)*

Cette dernière catégorie regroupe l'ensemble des actifs qui ne sont rattachés à aucune des catégories décrites ci-dessus. Ces actifs sont ceux détenus à des fins de transaction, et ceux dont la comptabilisation initiale se fonde sur la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Un actif financier relève de cette catégorie s'il a été acquis principalement aux fins d'être vendu à court terme ou s'il n'a pas de flux de trésorerie contractuels prédéterminés. Les instruments financiers dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transactions à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture.

- *Dépréciation*

Le Groupe reconnaît une dépréciation fondée sur les pertes attendues pour les actifs financiers évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur par OCI.

A chaque clôture, le montant de la dépréciation est ré-évalué afin de refléter l'évolution du risque de crédit relatif à l'instrument financier depuis sa comptabilisation initiale.

Pour les instruments financiers (autres que les créances commerciales), le Groupe applique le modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie uniquement lorsque la détérioration du risque de crédit est significative. Si le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale, le Groupe évalue la perte de crédit attendue sur les 12 mois suivant la date de clôture.

Afin d'apprécier l'évolution du risque de crédit, le Groupe compare le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale, en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables et qui sont indicatives d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

- Dé-comptabilisation

Le Groupe dé-comptabilise un actif financier dès lors que les droits contractuels sur les flux de trésorerie ont expiré ou que l'actif, ainsi que tous les risques et avantages liés à cet actif ont été transférés.

Si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages des risques et avantages liés à l'actif et continue de le contrôler, le Groupe reconnaît son intérêt résiduel. Si le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages des actifs transférés, le Groupe continue de reconnaître un actif financier.

Lors de la dé-comptabilisation d'un actif évalué au coût amorti, la différence entre la valeur nette comptable et la contrepartie reçue est comptabilisée au compte de résultat.

- Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Dès l'origine de la relation de couverture, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert en décrivant ladite relation ainsi que l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture : désignation de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont l'entité procède pour apprécier si la relation de couverture satisfait aux contraintes d'efficacité de la couverture.

La relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture si :

- Il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ;
- L'effet du risque de crédit ne prédomine pas sur les variations de valeur qui résultent de ce lien économique ;
- Le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les instruments de couverture sont initialement évalués à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé, puis réévalués ensuite à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, à l'exception des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour lesquels les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour leur part efficace et en résultat pour leur part inefficace.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les opérations portant sur les instruments dérivés à des fins de transaction sont classées en actifs ou passifs courants.

Le Groupe détient divers instruments financiers dérivés, utilisés pour couvrir les risques de change survenant dans le cours normal des activités. L'utilisation de ces instruments contribue à se prémunir du risque de change et à minimiser les risques sur les transactions commerciales. L'objectif de ces opérations de change est de couvrir des ventes en devises au sein du Groupe S.T. Dupont, selon les normes IFRS la comptabilité de couverture ne trouve pas à s'appliquer ; la variation de la juste valeur des instruments financiers est donc comptabilisée en compte de résultat.

Par ailleurs, lorsque le Groupe souscrit à de l'endettement court terme à taux variable, il peut être amené à se couvrir pour sécuriser son endettement ou bénéficier d'éventuelles détentes de taux par la mise en place de produits dérivés financiers (swaps) ou d'options de taux. Ces opérations sont qualifiées de couverture de flux de trésorerie.

- Créances clients et autres créances

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Le Groupe applique la méthode simplifiée et reconnaît les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances commerciales. Les pertes de crédit attendues sont estimées en prenant en compte des facteurs spécifiques liés aux clients et autres débiteurs, aux conditions générales économiques actuelles et aux prévisions de la conjoncture économique future qu'il est possible d'obtenir à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais Commerciaux ».

b) Constatation des produits

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie prévue au contrat avec le client.

Le Groupe S.T. Dupont fabrique et commercialise des briquets, instruments d'écriture, accessoires, maroquinerie et prêt-à-porter pour homme. Les produits fabriqués ou de négoce sont distribués soit via des grossistes, soit via des filiales de distribution implantées en Europe et en Asie. Le groupe octroie également des licences pour l'utilisation de la Marque S.T. Dupont.

- *Ventes de marchandises en magasins ou sur la plateforme e-commerce*

Le Groupe reconnaît le revenu lors du transfert du contrôle du bien au client, qui est réputé intervenir au moment précis de la livraison lorsque le client a la possession matérielle de l'actif et qu'il l'a accepté. Il supporte alors les risques et avantages liés à sa propriété.

Le montant constaté en revenu est fondé sur le prix de transaction fixé au contrat et correspond au montant de la contrepartie que le Groupe s'attend à recevoir en application des clauses contractuelles. Au cas particulier du Groupe, ce prix ne comprend pas de montants variables nécessitant de recourir à des estimations.

Une créance est comptabilisée dès lors que le Groupe s'est libéré de ses obligations, soit à la date de livraison des biens. Les clients particuliers règlent l'intégralité du prix de vente à la commande, que ce soit en magasin ou sur la plateforme e-commerce.

Un droit de retour est attaché aux ventes réalisées sur la plateforme e-commerce. Le Groupe comptabilise, le cas échéant, un passif au titre des remboursements futurs et un actif au titre des produits qu'il s'attend à récupérer. Historiquement, le Groupe constate un faible taux de retour.

Les garanties relatives aux marchandises vendues ne correspondent pas à une obligation de performance distincte pour laquelle le client bénéficierait de prestations additionnelles, et qu'il pourrait acquérir de manière séparée. Elles correspondent à l'assurance de la conformité des produits à leurs spécifications et sont comptabilisées, le cas échéant, conformément à IAS 37 – Provisions, Passifs éventuels et actifs éventuels.

N'ayant pas de contrat dont la durée dépasserait un an, le Groupe a fait le choix d'appliquer la mesure de simplification relative aux obligations de prestations non encore satisfaites à la clôture, en ne communiquant pas d'informations relatives à ces obligations.

- *Royalties*

Les royalties étant basées sur le montant des ventes réalisées, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires par le licencié.

❖ Saisonnalité

La comparabilité des comptes semestriels et annuels peut être affectée par la nature saisonnière des activités du Groupe qui réalise sur la seconde partie de l'exercice un volume d'affaires supérieur à celui du premier semestre.

❖ Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas varié depuis le 31 mars 2018.

2.5.2. Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Président du Directoire, principal décideur opérationnel du Groupe, pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance du Groupe.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.
Les secteurs opérationnels se décomposent comme suit :

- Distribution contrôlée Europe
- Distribution contrôlée Asie
- Agents

Ces secteurs correspondent à des typologies de distribution et des responsabilités distinctes et sont placés sous la responsabilité de directions opérationnelles qui reportent directement au principal décideur opérationnel.

Le groupe comprend également un secteur « Charges et Produits non affectés et Eliminations intra -Groupe » qui regroupe :

- Les royalties relatives à la marque
- Les frais « corporate » ne pouvant être affectés aux secteurs et qui regroupent notamment les activités de développement produits, de marketing, de logistique
- Les éliminations inter secteurs (France - Asie)

2.5.2.1. Compte de résultat

Au 30/09/2018 (En milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Charges et Produits non affectés et Eliminations intra-groupe	S.T. Dupont Groupe
Chiffre d'affaires "produits"	6 560	5 947	11 196	3	23 705
Vente intra secteur	2 128	-	-	(2 128)	-
Coûts des ventes	(4 040)	(2 646)	(5 280)	1 486	(10 480)
Marge brute	4 649	3 301	5 915	(639)	13 226
Frais de communication	(341)	(234)	(515)	(355)	(1 444)
Frais commerciaux	(2 895)	(3 399)	(570)	(138)	(7 002)
Frais généraux et administratifs	(984)	(1 243)	(1 384)	(4 118)	(7 731)
Royalties	-	-	-	2 476	2 476
Autres produits et charges	4 933	(73)	-	-	4 860
Pertes de valeur sur actifs	-	(1 356)	-	-	(1356)
Résultat opérationnel	5 361	(3 003)	3 445	(2 774)	3 029

Au 30/09/2017 (En milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Charges et Produits non affectés et Eliminations intra-groupe	S.T. Dupont Groupe
Chiffre d'affaires "produits"	6 270	6 222	12 580	2	25 074
Vente intra secteur	2 087	-	-	(2 087)	-
Coûts des ventes	(3 554)	(3 462)	(5 809)	2 126	(10 698)
Marge brute	4 804	2 760	6 771	41	14 376
Frais de communication	(399)	(122)	(520)	(358)	(1 399)
Frais commerciaux	(2 741)	(3 571)	(732)	(356)	(7 399)
Frais généraux et administratifs	(755)	(1 123)	(1 231)	(5 108)	(8 218)
Royalties	-	-	-	2 220	2 220
Autres produits et charges	(1 156)	(88)	-	-	(1 244)
Pertes de valeur sur actifs	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	(248)	(2 144)	4 288	(3 561)	(1 664)

2.5.2.2. Chiffre d'affaires par activité et zone géographique

(En milliers d'euros)	30/09/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires par activité		
Briquets et Stylos	14 493	15 739
Maroquinerie, accessoires et PAP	9 212	9 335
Total Ventes Produits	23 705	25 074

(En milliers d'euros)	30/09/2018	30/09/2017
Ventes pour les marchés les plus significatifs		
France	3 324	3 053
Hors France	20 381	22 021
<i>dont:</i>		
<i>Hong-Kong</i>	4 040	3 968
<i>Japon</i>	1 778	1 901
<i>Chine</i>	1 143	1 800

2.5.2.3. Postes du bilan

Sectoriel Clients Septembre 2018 (en milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Licences non affectées et Eliminations	S.T. Dupont Groupe
Clients et comptes rattachés (Net)	8 130	771	3 367	13	12 285
Créances clients (Brutes)	8 519	768	3 669	13	12 969
Effets à recevoir	(102)	50	-	-	(53)
Provision pour dépréciation	(286)	(46)	(302)	-	(634)

Sectoriel Clients Mars 2018 (en milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Licences non affectées et Eliminations	S.T. Dupont Groupe
Clients et comptes rattachés (Net)	5 044	1 007	5 239	13	11 304
Créances clients (Brutes)	5 300	1 005	5 523	13	11 842
Effets à recevoir	(57)	49	-	-	(8)
Provision pour dépréciation	(199)	(47)	(285)	-	(530)

Un seul client dépasse le seuil de 10% du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2018. Il s'agit d'un distributeur qui atteint 24% des ventes.

Au 30 septembre 2018, les actifs immobilisés nets se répartissent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
Immobilisations nettes		
France	14 430	13 938
Autres pays	368	423

2.5.3. Ecarts d'acquisition

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
VALEURS BRUTES						
Au 31/03/2017	1 342	2 439	39	22	492	4 334
Ecart de conversion	(189)	-	(3)	-	-	(192)
Au 31/03/2018	1 153	2 439	36	22	492	4 142
Ecart de conversion	72	-	1	(-)	-	73
Au 30/09/2018	1 225	2 439	37	22	492	4 215

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
DEPRECIATIONS						
Au 31/03/2017	-	-	(39)	(22)	(492)	(553)
Ecart de conversion	-	-	3	-	-	3
Au 31/03/2018	-	-	(36)	(22)	(492)	(550)
Perte de valeur (IAS 36)	(1 209)	-	-	-	-	(1 209)
Ecart de conversion	(16)	-	(1)	-	-	(17)
Au 30/09/2018	(1 225)	-	(37)	(22)	(492)	(1 775)

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
VALEUR NETTE						
Au 31/03/2018	1 153	2 439	-	-	-	3 593
Au 30/09/2018	0	2 439	-	-	-	2 439

Au 30 septembre 2018, dans le cadre de la norme IAS 36, l'évolution du contexte économique a conduit la Société à réaliser un test de valeur sur l'écart d'acquisition de la société S.T.D. Marketing Hong-Kong.

Au cours des deux derniers exercices, la société a travaillé à restaurer la profitabilité de la filiale en se concentrant sur la vente de produits à forte valeur ajoutée, sur les canaux de vente les plus profitables, tout en réduisant les frais de structure de la filiale. Ces différentes mesures ont effectivement produit des effets favorables notamment en termes de marge et de structure de coûts.

Il convient de souligner qu'une partie significative du chiffre d'affaires de la filiale de Hong-Kong est réalisée avec les touristes de Chine continentale. Or, leur venue et leur propension à dépenser sont influencées par des éléments exogènes tels que le climat politique entre la Chine continentale et Hong-Kong, les politiques anti-corruption, les réglementations douanières ainsi que la volatilité des taux de change.

Le début de l'année 2018 semblait favorable à Hong-Kong pour les touristes chinois ayant un certain potentiel d'achat. Mais la tendance s'est inversée de manière notable en raison notamment :

- . d'un effet de change défavorable : la monnaie chinoise (RMB) s'est dépréciée de 10% par rapport au HK\$ entre le début de l'exercice et la mi-novembre,
- . du renforcement des contrôles douaniers à l'entrée en Chine depuis le mois d'octobre 2018, en application de la réglementation douanière chinoise qui impose la taxation des achats au-dessus de 5 000 HK\$ (soit environ 550€),
- . de la réduction des droits d'importation en Chine depuis l'été 2018 (de l'ordre de 40% à 60% selon les catégories) favorisant la consommation intérieure chinoise.

Suite à ces différents événements survenus au cours des 6 derniers mois, la Société a intégré les effets des problématiques exposées ci-dessus et a soumis à son Directoire un plan d'affaires révisé tenant compte d'une exécution du plan moins rapide que prévue.

Ainsi, le plan d'affaires révisé prévoit notamment :

- une révision de son implantation en matière de points de ventes en fonction des rentabilités dégagées par chaque boutique ;

- Une croissance des ventes de l'ordre de 6% au cours des 3 prochaines années ;
- Une diminution de la proportion des ventes « Retail » au profit de l'activité « Wholesale » laquelle génère des marges inférieures conduisant à un taux de marge brute de l'ordre de 49% sur les 3 prochaines années ;
- Des frais généraux stables (après optimisation des points de ventes) sur les 3 prochaines années.

La méthode utilisée pour la réalisation du test de dépréciation est la méthode des DCF (projections de flux de trésorerie) sur une période de 4 ans.

Le test de dépréciation tenant compte de ces différentes hypothèses a conduit à la dépréciation complète de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing Hong-Kong au 30 septembre 2018.

2.5.4. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	Frais de développement	Autres	Total
VALEUR BRUTE					
Au 31/03/2017	86	3 590	1 231	6 969	11 876
Acquisitions	-	-	-	1 607	1 607
Cessions	-	-	(323)	(334)	(657)
Effet de change	-	-	-	(6)	(6)
Au 31/03/2018	86	3 590	908	8 236	12 820
Acquisitions	-	21	-	1 119	1 140
Cessions	-	(3 506)	-	-	(3 506)
Effet de change	-	-	-	-	-
Au 30/09/2018	86	105	908	9 354	10 453

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	Frais de développement	Autres	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES					
Au 31/03/2017	(84)	(3 535)	(1 220)	(5 153)	(9 993)
Dotations	-	(9)	(10)	(213)	(232)
Reprises	-	-	323	266	589
Effet de change	-	-	-	(5)	(5)
Au 31/03/2018	(84)	(3 544)	(907)	(5 105)	(9 641)
Dotations	-	(5)	(1)	(138)	(143)
Reprises	-	3 506	-	-	3 506
Effet de change	-	-	-	(1)	(1)
Au 30/09/2018	(84)	(43)	(907)	(5 244)	(6 278)

DEPRECIATIONS					
Au 31/03/2017	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	-
Au 31/03/2018	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	-
Au 30/09/2018	-	-	-	-	-

VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 31/03/2018	2	46	1	3 131	3 179
Au 30/09/2018	2	62	1	4 111	4 175

Les « Autres immobilisations incorporelles » augmentent de 1 119 milliers d'euros et concernent le développement du système d'information et du site internet.

Les « Brevets, marques, savoir-faire » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure. Ils sont totalement amortis.

Le « Droit au bail » qui correspond principalement à la boutique de l'avenue Montaigne à Paris a été repris du bilan à la suite du non-renouvellement du bail (voir paragraphe 1.1- Faits marquants du premier semestre 2018-2019).

Les « Frais de Recherche et Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant (amortis sur 3 ans), et les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin (amortis sur 6 mois).

2.5.5. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc-tions	Agencements	Installations	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
Au 31/03/2017	89	7 770	7 985	21 754	9 714	47 313
Acquisitions	-	-	611	327	127	1 065
Acquisitions contrats de location long terme	-	-	-	-	-	-
Cessions ou mise au rebut	-	(313)	(383)	(6 941)	(260)	(7 898)
Sortie d'un contrat de location long terme	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	45	-	(45)	-
Effet de change	-	-	(117)	(2)	(356)	(475)
Au 31/03/2018	89	7 457	8 141	15 137	9 180	40 005
Acquisitions	-	-	519	94	134	748
Acquisitions contrats de location long terme	-	-	-	-	80	80
Cessions ou mise au rebut	-	-	(916)	(1)	(67)	(984)
Sortie d'un contrat de location long terme	-	-	-	-	(173)	(173)
Effet de change	-	-	46	(1)	96	141
Au 30/09/2018	89	7 457	7 790	15 230	9 251	39 817
AMORTISSEMENTS CUMULES						
Au 31/03/2017	-	(3 396)	(6 904)	(15 905)	(8 034)	(34 238)
Dotations	-	(157)	(668)	(693)	(387)	(1 905)
Dotation sur contrats de location long terme	-	-	-	-	(168)	(168)
Cessions ou mise au rebut	-	283	320	6 731	235	7 569
Reprise sur leasing long terme	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	62	(17)	207	252
Au 31/03/2018	-	(3 271)	(7 190)	(9 883)	(8 147)	(28 490)
Dotations	-	(78)	(414)	(336)	(146)	(975)
Dotation sur contrats de location long terme	-	-	-	-	(57)	(57)
Cessions ou mise au rebut	-	-	717	1	67	786
Reprise sur contrats de location long terme	-	-	-	-	162	162
Effet de change	-	-	(39)	4	(98)	(133)
Au 30/09/2018	-	(3 349)	(6 926)	(10 214)	(8 219)	(28 707)
DEPRECIATIONS						
Au 31/03/2017	-	-	(266)	(25)	(281)	(572)
Dotations	-	-	37	7	6	50
Autres	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	51	14	124	189
Au 31/03/2018	-	-	(178)	(3)	(151)	(332)
Dotations	-	-	(46)	-	(102)	(148)
Reprise	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	(8)	(2)	3	(7)
Au 30/09/2018	-	-	(231)	(5)	(250)	(487)
VALEUR NETTE COMPTABLE						
Au 31/03/2018	89	4 186	773	5 251	882	11 182
Au 30/09/2018	89	4 108	632	5 011	782	10 623

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux immobilisations de S.T. Dupont SA (600 milliers d'euros) avec notamment les travaux d'agencement de la nouvelle boutique rue de la Paix.

Le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend :

- D'une part du mobilier de bureau, des agencements divers, et meubles de présentoirs,
- D'autre part des « immobilisations financées par des contrats de location financement ».

Au 30 septembre 2018, les immobilisations financées par des contrats de location financement s'analysent comme suit :

(En milliers d'Euros)	Total
Valeur brute	2 560
Amortissements	(2 538)
Valeur nette	22

Les immobilisations financées par crédit-bail concernent essentiellement des véhicules et des machines industrielles acquis dans le cadre de contrats d'une durée de 3 à 5 ans.

2.5.6. Actifs financiers

Les actifs financiers au 30 septembre 2018 s'élèvent à 6 086 milliers d'euros en augmentation de 4 517 milliers d'euros par rapport au 31 mars 2018.

Cette augmentation est liée à la sortie de la boutique de la rue Montaigne : l'indemnité d'éviction nette de l'imposition (4 500 milliers d'euros) a été nantie au profit des prêteurs du crédit syndiqué signé en juillet 2017 en remplacement du nantissement du droit au bail dont ils bénéficiaient précédemment et a été comptabilisée sous le poste « Actifs financiers ».

2.5.7. Stocks et en-cours

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
Matières Premières	3 010	2 430
Produits et en-cours / semi ouvrés	3 654	3 260
Marchandises et Produits finis	13 639	12 463
Pièces détachées et consommables	966	791
Total valeur brute	21 269	18 943
Matières Premières	(1 183)	(995)
Produits et en-cours / semi ouvrés	(1 281)	(1 286)
Marchandises et Produits finis	(1 026)	(943)
Pièces détachées et consommables	(714)	(533)
Total provision pour dépréciation	(4 203)	(3 757)
Matières Premières	1 828	1 434
Produits et en-cours / semi ouvrés	2 374	1 974
Marchandises et Produits finis	12 613	11 520
Pièces détachées et consommables	253	258
Total valeur nette	17 067	15 185

Au 30 septembre 2018, les stocks nets augmentent de +12% en raison du montant important des stocks transit (+1 million d'euros par rapport au 31 mars 2018 sur les marchandises). Par ailleurs les stocks de marchandises et de composants sont à des niveaux élevés en prévision des nouveaux lancements produits.

2.5.8. Autres créances

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
Charges constatées d'avance	184	511
Taxe sur la valeur ajoutée	1 299	1 081
Avances fournisseurs	1 726	1 205
Autres	2 384	2 446
Total	5 592	5 243

Au 30 septembre 2018, le poste « Autres » inclut notamment le fonds de pension de la filiale allemande pour 530 milliers d'euros et des royalties à recevoir pour 1500 milliers d'euros.

2.5.9. Trésorerie et équivalents de Trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
Dépôts à terme	-	-
Valeurs mobilières de placements	-	-
Comptes courants bancaires	3 872	4 804
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	3 872	4 804
Découverts bancaires constatés en passifs financiers courants	-	-
Trésorerie selon TFT	3 872	4 804

2.5.10. Capitaux propres

Au 30 septembre 2018, le capital social s'élève à 26 213 977,80 euros réparti en 524 279 556 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros. Le nombre d'actions ordinaires est inchangé depuis le 31 mars 2018.

Au 30 septembre 2018, la société ne détient aucune action propre S.T. Dupont.

2.5.11. Provisions et passifs éventuels

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour restructuration	Total provisions courantes	Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	Total
Au 31/03/2017	165	731	-	896	4 945	5 842
Dotations	97	202	1 100	1 399	270	1 669
Reprises utilisées	(12)	(621)	(562)	(1 195)	(357)	(1 552)
Reprise non utilisées	-	(39)	(233)	(272)	(210)	(482)
Gains et pertes actuarielles	-	-	-	-	(106)	(106)
Autres mouvements(*)	6	(6)	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	(14)	(14)
Au 31/03/2018	256	267	305	828	4 528	5 357
Dotations	-	-	-	-	125	125
Reprises utilisées	(47)	(45)	(305)	(397)	(134)	(531)
Reprise non utilisées	-	(61)	-	(61)	-	(61)
Gains et pertes actuarielles	-	-	-	-	(59)	(59)
Effet de change	-	-	-	-	1	1
Au 30/09/2018	209	161	-	371	4 460	4 831

Les provisions sont composées de :

- Provisions pour garantie

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée semestriellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

- Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges comprennent les risques sociaux.

- Provisions pour retraite

Les provisions pour retraites et autres avantages à long terme concernent l'ensemble du groupe et respectent les normes IFRS en vigueur.

- Provision pour restructuration

En septembre 2017, après avoir consulté les représentants du personnel, le Groupe a annoncé la mise en place d'une restructuration sous forme d'un plan de départs volontaires. Les montants relatifs à ce plan déjà versés sur l'exercice 2017-2018 se sont élevés à 562 milliers d'euros. La provision résiduelle de 305 milliers d'euros au 31 mars 2018 a été entièrement consommée sur le premier semestre 2018-2019 et le plan est clos au 30 septembre 2018.

Indépendamment des litiges liés à la marche des affaires et pour lesquels le Groupe estime qu'ils sont convenablement provisionnés, deux contentieux fiscaux sont en cours :

- Contentieux fiscal France

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 s'est terminé en août 2013 par une proposition de rectification concernant les prix de transfert et le taux de redevance de licence appliqués à l'une des filiales de la société. Le montant réclamé par l'administration fiscale s'est élevé à 863 milliers d'euros. Le Groupe s'est acquitté du paiement en octobre 2015.

Au 31 mars 2016, cette créance avait été partiellement dépréciée à hauteur de la meilleure évaluation du risque de non-recouvrabilité.

Au mois de décembre 2016, la Société a déposé deux requêtes introductives d'instance auprès des tribunaux. Le dossier a, par la suite, été attribué au Tribunal de Paris exclusivement.

Au cours du mois de septembre 2017, la Société a envoyé un mémoire en réplique au mémoire en défense de l'Administration fiscale reçu en juillet 2017. L'instruction de l'affaire par l'Administration a pris fin en juillet 2018.

- Contentieux fiscal Taiwan

Une proposition de rectification concernant l'utilisation des déficits fiscaux a été notifiée au cours du premier semestre 2016-2017 pour un montant maximal de 0,5 million d'euros en impact d'impôts et 3,3 millions d'impact sur les déficits fiscaux reportés.

Conformément à la législation locale, la société a dû verser la moitié de la somme redressée.

Le redressement lié à ce contrôle fiscal est contesté par le Groupe qui a déposé un ultime recours auprès des autorités taiwanaises. Cependant, sur la base des décisions précédentes, S.T. Dupont Taiwan a enregistré dans ses comptes une charge à hauteur du redressement, au 31 mars 2018.

2.5.12. Emprunts et dettes financières

Emprunts et Dettes financières non courantes

(En milliers d'euros)

(ACTIF) / PASSIF	30/09/2018	31/03/2018
Autres dettes financières à moyen terme	4 164	3 043
Instruments de couverture de la dette non courante (passif)	15	17
Dettes financières à moyen terme	4 179	3 060
Dettes financières des contrats de location financement	44	36
Dettes financières non courantes après couverture	4 223	3 096

Emprunts et Dettes financières courantes

(En milliers d'euros)		
(ACTIF) / PASSIF	30/09/2018	31/03/2018
Autres dettes financières à moyen terme	6 525	3 466
Dettes financières sur location financement	45	44
Part à moins d'un an des dettes financières	6 570	3 510
Dettes financières courantes et découverts bancaires	1 063	49
Dettes financières courantes	7 633	3 559
Autres instruments financiers actifs courants	-	1
Actifs financiers courants	-	1
Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets	7 633	3 560

Les lignes de crédit étant à taux variable, leur juste valeur est assimilée à la valeur de remboursement.

Les dettes financières courantes et découverts bancaires comprennent 1 063 milliers d'euros au titre de l'affacturage contre 49 milliers d'euros au 31 mars 2018.

Variation des Emprunts et Dettes financières

(En milliers d'euros)	Au 31/03/2018	Effet sur la trésorerie		Sans effet sur la trésorerie			Au 30/09/2018	
		Augmentation	Diminution	Etalement des frais d'emprunt	Contrats de Crédit- Bail	Intérêts		Variation taux de conversion
Autres dettes financières	6 509	5 193	-1 298	44		156	85	10 689
Instruments de couverture de la dette non courante (passif)	17		-2					15
Dettes financières sur location financement	80		-71		80			89
Dettes financières courants et découverts bancaires	49	1 014						1 063
Dettes financières et actifs et passifs financiers associés	6 655	6 207	-1 371	44	80	156	85	11 856

◆ Refinancement

Le 12 juin 2017, S.T. Dupont S.A. a signé un accord de financement avec un pool de 5 banques mené par le CIC.

Tout en maintenant le prêt de consolidation existant à échéance juillet 2019, la Société a ainsi renouvelé les 2 lignes du crédit structuré qui arrivaient à échéance en juillet 2017 :

- la ligne revolving qui finance le besoin en fonds de roulement : renouvelée jusqu'en septembre 2019, pour un maximum de 1,5 ou 4,5 millions d'euros selon le semestre ;
- les lignes de financement de nouveaux investissements : 3 tranches annuelles de 2,5 millions d'euros, disponibles successivement jusqu'en septembre 2019 ; leurs tirages potentiels seront remboursés sur 5 ans.

Ce nouveau crédit structuré est soumis au respect de covenants dont 2 ratios financiers :

- Ratio de Leverage (dettes financières nettes / EBITDA)
- Ratio de Gearing (dettes financières nettes / Capitaux Propres)

Avec l'accord de l'unanimité des Prêteurs, la ligne revolving et une quatrième tranche de 2,5 millions d'euros pourront être mobilisées jusqu'en septembre 2020.

A l'issue de ce refinancement, 78.2% de la dette bancaire du Groupe est portée par S.T. Dupont SA et S.T. Dupont Marketing Ltd (Hong-Kong).

❖ Lignes de crédit confirmées et non confirmées

Au 30 septembre 2018, le Groupe dispose de lignes de crédit pour un montant total de 16 197 milliers d'euros qui se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)		Etablissements bancaires	Montant Autorisation	Utilisation au 30/09/2018
STD France	Crédit syndiqué :	Pool bancaire ST Dupont SA		
	- Prêt de consolidation		1 400	1 400
	- Capex 4 T1		2 000	2 000
	- Capex 4 T2		2 500	2 500
	- Credit revolving 2	4 500	1 500	
	Prêt Croissance	BPI France	1 100	1 100
STD Hong Kong	Ligne revolving HKD	Crédit Agricole HK	3 250	1 485
	Ligne revolving HKD	Bank of East Asia	867	867
STD Spain	Ligne de crédit	BBVA	70	0
STD Italia	Ligne de credit	Banca Intesa	75	0
	Ligne d'escompte RIBA	Banca Intesa	435	0
			16 197	10 852

❖ Ratios d'endettement et garanties

• Crédit syndiqué

Lors des clôtures annuelles, tel qu'indiqué ci-dessus, le crédit syndiqué est soumis au respect de covenants selon l'accord de crédit structuré du Groupe :

- Ratio de Leverage (dettes financières nettes / EBITDA)
- Ratio de Gearing (dettes financières nettes / Capitaux Propres)

Le crédit syndiqué de S.T. Dupont SA est garanti par le nantissement des éléments suivants :

- Indemnité d'éviction de 4,5 millions d'euros perçue à la suite du non-renouvellement du bail de la boutique avenue Montaigne ;
- Stocks de produits finis ;
- Nouveaux fonds de commerce et droits au bail.

• Hong-Kong

Le crédit contracté avec le Crédit Agricole (Hong-Kong Branch) est assorti d'usuelles obligations de communication financière pour la filiale S.T. Dupont Marketing Limited (Hong-Kong).

• Autres lignes de crédit

Le financement alloué par la BPI le 30 juillet 2014 ne porte pas de covenant, il bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie pour les prêts de Renforcement de Haut de Bilan.

Les autres lignes accordées aux entités du Groupe S.T. Dupont ne comportent aucun covenant financier, autre que l'interdiction de réduire le capital social de STD Marketing Limited (Hong-Kong) et le respect de la réglementation bancaire.

Les lignes confirmées sont sujettes à révision périodique de la part des banques créancières.

❖ Type de taux et couverture

Les taux appliqués à l'ensemble des emprunts sont variables, et sous la forme d'un taux de marché domestique plus marge.

Afin de couvrir le risque de taux sur son Prêt de Consolidation et sa ligne de financement d'investissements à taux variable, S.T. Dupont SA a mis en place 4 swaps payeurs taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel amortissable total égal à celui des 2 Prêts, et qui sont parfaitement adossés en termes de maturité, de notionnel résiduel et de flux. S.T. Dupont appliquant la comptabilité de couverture (« Cash-Flow Hedge ») sur ses dérivés de taux, la variation de juste valeur hors intérêts courus non échus est comptabilisée en capitaux propres.

Au 30 septembre 2018, ces 6 opérations dérivées de taux présentent une valorisation globale négative de -15 milliers d'euros.

2.5.13. Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2018	31/03/2018
Dettes sociales	2 361	2 982
Taxe sur la valeur ajoutée	927	1 040
Produits constatés d'avance	278	75
Intérêts à payer	1	1
Autres*	2 127	3 095
Total	5 693	7 193

*Les provisions relatives aux fournisseurs d'exploitation, auparavant classées sur la ligne « Autres passifs courants », sont désormais présentées au sein de la ligne « Fournisseurs » (Cf. paragraphe 2.2). Les soldes publiés au 31 mars 2018 ont été retraités en conséquence. Au 30 septembre 2018, les provisions relatives aux fournisseurs s'élèvent à 2,3 millions d'euros, contre 2,5 millions d'euros au 31 mars 2018.

2.5.14. Impôts courants

La dette d'impôt sur les sociétés s'élève à 43 milliers d'euros au 30 septembre 2018, contre 1 001 milliers d'euros au 31 mars 2018. La baisse constatée est liée au paiement, sur l'exercice 2018-2019, de l'impôt sur les sociétés correspondant à l'imposition de l'indemnité perçue à la suite du non-renouvellement du bail de l'avenue Montaigne.

2.5.15. Coût de l'endettement financier

(En milliers d'euros)	30/09/2018	30/09/2017
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	7
Coût de l'endettement financier brut	(201)	(170)
Dont :		
Charges financières sur emprunts	(152)	(118)
Charges financières sur contrat de location financement	(5)	(9)
Charges financières sur contrat d'affacturage (*)	(44)	(43)
Coût de l'endettement financier net	(194)	(162)
Autres produits et charges financiers	(351)	(573)
Dont :		
Gains (pertes) de change	(274)	(492)
Produits (charges) sur instruments dérivés	(1)	32
Coûts nets d'intérêts relatifs aux engagements sociaux	(35)	(74)
Autres produits (charges) financiers	(40)	(40)
Total	(545)	(736)

2.5.16. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Compte tenu de l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net – part du Groupe	2 267	(2 611)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	524 279 556	524 279 556
Résultat net par action (en euro)	0,004	(0,005)
Résultat net dilué par action (en euro)	0,004	(0,005)

2.5.17. Autres produits et charges

	30/09/2018		30/09/2017	
	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits
Litiges	-	-	-	-
Pertes de valeur	(1 356)	-	-	-
Restructuration	(175)	-	(1 244)	-
Résultat sur cession d'immobilisation	-	-	-	-
Boutique avenue Montaigne	(464)	5 500	-	-
Autres	(1)	-	-	-
Total	(1 996)	5 500	(1 244)	-

Sur l'exercice, les charges de restructuration ont principalement été supportées par l'Espagne (118 milliers d'euros) et le Japon (31 milliers d'euros).

À la suite du non-renouvellement du bail de la boutique avenue Montaigne, le Groupe a perçu une indemnité d'éviction à hauteur de 5 500 milliers d'euros. Dans le cadre de cette opération, des frais de remise en état ont été supportés pour un montant de 60 milliers d'euros. Les agencements et installations, d'une valeur nette comptable de 404 milliers d'euros, ont été mis au rebut.

Les pertes de valeur concernent la dépréciation complète de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing (Kong-Kong) à hauteur de 1 209 milliers d'euros (voir note 2.5.3) ainsi que les actifs de la filiale à hauteur de 147 milliers d'euros.

2.5.18. Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas eu de modification significative des transactions avec les parties liées entre le 31 mars 2018 et le 30 septembre 2018.

2.5.19. Financement de l'exploitation

Les prévisions de trésorerie du Groupe sont établies à partir des budgets prévisionnels de ventes par marché, des plans de charges d'exploitation et d'un programme d'investissements ; la consolidation de ces éléments est ajustée des conditions d'encaissement et décaissement pratiquées par nature de charges et de produits.

Avec le crédit syndiqué signé en 2017 (voir Note 2.5.12) et le maintien du crédit à moyen terme accordé par la BPI France en août 2014 (1,1 million d'euros nets au 30 septembre 2018 remboursés linéairement jusqu'en 2021), la société a maintenu ses ressources financières.

2.5.20. Instruments dérivés

Pour couvrir certains risques de marché, S.T. Dupont SA a recours à des instruments de dérivés de taux ; ces transactions de gré à gré sont souscrites avec des contreparties bancaires de premier rang. Ils sont décrits en note 2.5.12.

3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018)

Aux Actionnaires

S.T. DUPONT

92, boulevard du Montparnasse

75014 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société S.T. DUPONT, relatifs à la période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 du rapport d'activité présentant les faits marquants de la période ainsi que la note 2.5.17 des notes annexes aux comptes consolidés résumés exposant les impacts comptables de ces événements.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 19 décembre 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

S&W Associés

Christine Bouvry

Iris Ouaknine

4. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 19 décembre 2018

Alain Crevet
Président du Directoire